

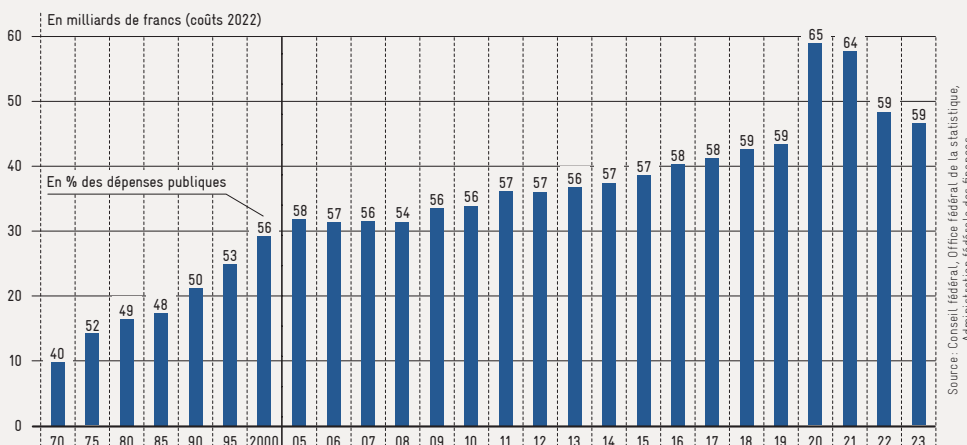
Des subventions éternelles

Les risques et les effets des subventions sont sous-estimés. La plupart du temps, seuls quelques-uns en bénéficient, alors que les coûts sont supportés par la collectivité.

Contexte

Les subventions de la Confédération ont quintuplé depuis 1970 pour atteindre actuellement 48 milliards de francs. La part des dépenses fédérales est passée de 40 % à 59 %. Le poste le plus important, avec un total de 14 milliards de francs, est celui des transferts de la Confédération à l'AVS et à l'AI. La Confédération a versé 3 mia. de Fr. pour la réduction des primes d'assurance maladie et 2,8 mia. de Fr. pour les paiements directs à l'agriculture. Ces dernières années, le soutien à certaines branches est devenu de plus en plus courant. Il suffit de penser aux 377 mio. de Fr. accordés au Programme Bâtiments ou à la promotion de l'industrie cinématographique et du tourisme.

Evolution des subventions fédérales (1970–2023)



En 1970, le volume des subventions s'élevait encore à 9,7 milliards de francs, corrigé de l'inflation, et cette valeur s'élève désormais à 48 milliards de francs en 2023.

Faits

3 francs sur 5

La Confédération dépense actuellement trois francs sur cinq sous forme de subventions: 46 % pour l'Etat social, suivi par la formation et la recherche (16 %), les transports (15 %) et l'agriculture (8 %).

■ Qu'est-ce qu'une subvention?

Les subventions soutiennent des activités considérées comme importantes pour le public. Les indemnités, en revanche, compensent les charges découlant des obligations de la Confédération. Du point de vue de la politique de la concurrence, les paiements que l'Etat accorde à des acteurs sélectionnés posent problème.

■ Objectifs des subventions

L'Etat veut ainsi atteindre certains objectifs politiques, comme la décarbonisation de l'économie ou l'atténuation des mutations structurelles. Souvent, les objectifs pourraient être mieux atteints par des instruments d'économie de marché, dans le domaine de l'environnement par exemple par des taxes sur le CO₂.

■ La pratique en Suisse

Dans la pratique, on observe deux lacunes: d'une part, l'administration devrait davantage veiller à ce que les bénéficiaires contribuent eux-mêmes pour une part importante. D'autre part, les effets d'aubaine ne sont souvent pas suffisamment pris en compte. Exemple: la moitié des installations solaires sur les toits auraient été installées même sans soutien de l'Etat.

■ Des subventions nuisibles

Les subventions ne permettent pas d'établir la vérité des coûts et sont peu ciblées. Souvent, des projets qui auraient été réalisés même sans le soutien de l'Etat sont financés. Les subventions sont par ailleurs susceptibles d'être exploitées par certains groupes d'intérêt à leur propre avantage.

Recommandations

Les subventions ayant des effets d'aubaine importants et **peu de contributions financières propres** sont particulièrement contestables. Si les subventions sont versées à certaines entreprises ou branches, celles-ci obtiennent des avantages qui peuvent **entraver**

la concurrence. Il est donc nécessaire d'assurer une transparence totale lors de l'octroi de subventions et de **vérifier** si un soutien (qu'il s'agisse d'un paiement direct, d'un allègement fiscal ou d'une garantie de l'Etat) s'accompagne **d'effets de distorsion de la concurrence**.

